

Grille d'évaluation des projets – FRR (local, territorial et mobilisation) Projets structurants pour améliorer les milieux de vie

À l'usage du responsable du FDT			
Date de l'évaluation :			
Membres du comité d'analyse :			
Section 1. Identification du promo	oteur		
Nom de l'organisme :			
Personne-ressource :			
Section 2. Identification du projet			
Nom du projet :			
Section 3. Nature de la demande			
Programme sollicité :	Local 🗆 Territorial 🗆 Mobilisation 🗆		
Municipalité(s) concernée(s) :			
Groupe indice vitalité économique :			
Le projet reçoit l'appui de la municipalité (concernée ou les autres appuis requis? Oui 🗆 N/A 🗆 À sui	vre 🗆	
Section 4. Admissibilité au Fonds	de développement des territoires		
Critère 1 Le projet est-il porté par un organisme admissible?			Non
Critère 2 Le projet répond-il à au moins une priorité d'intervention établie par la MRC?			
(Réf. : question 2.2) Précisez :			non
. 100002 1			
Critère 3 Le projet respecte-t-il la Politiqu	e de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux		
de vie et les fondements du FRR?			Non
Précisez :			
Critère 4 Le pourcentage (15 %) de financement autonome atteint-il le minimum requis? (Réf. : section 3 Politique)			Non
(
Critàre 5 Le cas ácháant le promoteur dá	montre-t-il que la projet est à portée territoriale?		
<u>Critère 5</u> Le cas échéant, le promoteur démontre-t-il que le projet est à portée territoriale? (Réf. : question 2.2)			Non
Projet admissible au Fonds régions et ruralité :			Non
Si l'un ou l'autre des critères de cette s	ection (4) n'est pas respecté, le financement du projet n'est pas possible	ot no	nout
	moins 30 noints (sections 5 -6 et 7) et être admissible nour être recomm		peut

Section 5. Mobilisation et implication du milieu		
5.1 Le projet est-il soutenu par la CONCERTATION et la MOBILISATION des acteurs du milieu et l'appui SOCIAL? (Les		
acteurs font consensus autour du projet, ils partagent une vision commune. Les principaux acteurs sont interpellés.		
Acceptabilité sociale. Engagement.) (Réf. : questions 1.9 et 2.4)		/5
5.2 Le projet vise-t-il à mobiliser une clientèle spécifique ou une population ? (Réf. : question 2.1)		
		/4
5.3 Le projet bénéficie-t-il de l'appui TECHNIQUE du milieu?		_
Prêt de ressources humaines, prêt, échange de services, partenariat, bénévolat, accès à des compétences, etc.)	•	/4
Sous-total Section 6. Faisabilité et financement du projet	0	/13
5.1 Le projet reçoit-il l'appui financier (\$) du milieu ?	1	
Contributions financières du milieu, plusieurs sources impliquées, autres sources que les sources gouvernementales)		/4
.2 Le projet démontre-t-il un ratio d'effet de levier de la contribution du FRR significative ?		
(Pondération : Min = 1 pt / 1:1 = 2 pts / 1:2 = 3 pts)		
5.3 Le coût et les étapes de réalisation du projet sont-ils cohérents et réalistes (objectifs, moyens, échéancier)?		/3
(Réf. : question 2.5)		
6.4 Le promoteur démontre-t-il qu'il a les capacités financières, techniques et humaines de réaliser le projet? (Réf. : question 2.5 et question 3) (Expérience, équipe, fonds, etc.)		/2
Sous-total		/12
Section 7. Retombées et enjeux pour le milieu		/ 12
· ·	1	
7.1 Le projet permet-il directement de créer ou de maintenir des emplois durables ? (Réf. question 1.8) Pondération: Maintien ou création d'emploi durable: 4-5 pts / Maintien ou création d'emploi ponctuel: 2-3 pts / Peu ou pas de		
naintien ou création d'emploi durable : 0-1 pt)		/=
7.1.1 À DÉFAUT , le projet démontre-t-il des perspectives réalistes de création ou de maintien d'emplois ?		/5
Pondération : Très élevé : 3 pts / Moyennement : 2 pts / Peu ou pas : 0 - 1 pt)		
7.2 Le projet démontre-t-il clairement des retombées structurantes sur le milieu, autres que l'emploi?		
Réf. : question 2.3) (Pondération : Retombées importantes : 4-5 pts / Retombées moyennes : 2- 3 pts /		
		/-
Peu de retombées : 1 - 2 pts / Aucune remtombée : 0 pt)		/5
7.2.1 À DÉFAUT , le projet démontre-t-il des perspectives réalistes de retombées structurantes sur le milieu? 'Pondération : Très élevé : 3 pts / Moyennement : 2 pts / Peu ous pas: 0 - 1 pt)		
7.3 Le projet contribue-t-il à répondre à une priorité de développement, un enjeu ou une problématique spécifique à		
a communauté visée de façon significative? (réf. question 2.1 et priorités de développement)		/5
(Pondération : Très élevé : 4-5 pts / Moyennement : 2-3 pts / Peu ou pas: 0 -1 pt)		/5
		/-
7.4 Le projet vise-t-il la pérennité ou à défaut, en démontre-t-il des perspectives ? (Réf. question 2.5)		/4
7.5 Le projet améliore-t-il l'attrait ou le rayonnement de la municipalité ou du territoire?		/3
7.6 Le projet démontre-t-il un aspect nouveau ou innovant dans le milieu ?		/3
Le milieu cherche des nouvelles façons de faire. Le projet répond à un besoin d'une manière différente.)		
Sous-total	0	/25
Total	U	/50
Points bonis accordés en fonction du groupe de l'indice de vitalité économique : Pondération : groupe 3 : 2 pts / groupe 2 : 1 pt / groupe 1 : 0 pt		/2
Si étude en amont d'un projet : L'étude permet-elle de faire cheminer adéquatement le processus de réflexion vers un projet espéré structurant ?		/2
	0	/50
Total des points accordés pour le projet évalué		

Décision du conseil de la MRC :	